



question avenant à mon contrat cdd

Par **alaba**, le **30/01/2009** à **21:56**

Bonjour,

Je vous adresse ce mail pour avoir quelques renseignements par rapport à mon contrat de travail.

Je suis en effet actuellement doctorante dans une université d'enseignement supérieur. J'ai un contrat (durée 36 mois) qui prend fin le 30 novembre 09.

Il s'avère que suite au mauvais déroulement de ma thèse la durée de mon contrat a été prorogée jusqu'à la fin de l'année 2010.

Aussi la direction de ma thèse a changé.

Toutes ces modifications m'ont été notifiées par mail.

J'ai donc demandé à un avenant à mon contrat. La réponse qui m'a été donnée est que je devais me contenter du mail.

Est que je peux faire valoir ce mail en cas de problème?

Cordialement,

Mireille